



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86
04.50.88.18.81

Annecy,
le 11 février 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Révision décret AOC Reblochon : la FDSEA organise la réflexion des producteurs de lait

La section laitière FDSEA/JA s'est réunie le 4 février 2008 pour poursuivre le travail entamé le 16 janvier d'analyse du projet de cahier des charges de la future AOP Reblochon.

L'objectif pour la FDSEA et les JA est que la révision du décret soit bien entendu l'occasion de réaffirmer nos fondamentaux (races locales, territoire, herbe, lait crû, pratiques respectueuses...) tout en évitant d'en faire une machine à exclure les agriculteurs.

C'est un exercice délicat.

4 groupes de travail ont été constitués et ont travaillé dans le but de formuler des propositions concernant : l'alimentation des troupeaux et les conditions de production du lait, les nouvelles technologies (traite automatique, mélangeuse), les races et enfin l'amélioration du produit (emballage, portionnement, déclaratif...).

La prochaine réunion de la section laitière aura lieu le 3 mars à Annecy : seront débattues et validées les propositions des groupes.

Ouverture de la procédure nationale d'opposition.

Notre veille syndicale nous a permis d'apprendre que la procédure nationale d'opposition a débuté le 1er février pour une période de 2 mois. Toute personne ayant un intérêt légitime peut émettre une opposition motivée à la demande de modification du cahier des charges.

Source : FDSEA Haute-Savoie